



BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA
INSURANCE BUREAU OF CANADA

COMME MEMBRE ASSOCIÉ DU BAC :

le pouvoir de l'information à votre portée!

Quel que soit le secteur d'activités, l'accès rapide à de l'information actualisée, exacte et spécifique s'avère de plus en plus un outil indispensable à l'atteinte des objectifs visés. Cette constatation est d'autant plus vraie dans l'industrie des assurances de dommages, elle-même hautement compétitive et en constante évolution.

*Voilà pourquoi le Bureau d'assurance du Canada, en sa qualité de principale association de sociétés d'assurances IARD privées au Canada, offre aux particuliers, aux sociétés et aux associations ayant un intérêt dans l'industrie, cet accès rapide à l'information en proposant de devenir **membre associé**.*

AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES ASSOCIÉS

Une information à jour en matière ...

... d'affaires juridiques

Grâce à cette documentation, les **membres associés** sont à l'avant-garde de l'évolution du droit, des clauses de contrats, de la recherche sur les grandes questions d'actualité et futures affectant les assurances IARD.

Le BAC est en effet fréquemment consulté par les pouvoirs publics pour la rédaction de nouveaux textes de loi et règlements.

Les bulletins juridiques du BAC distribués aux **membres associés**, selon leur catégorie, proposent une interprétation approfondie et rapide des données recueillies.

... de statistiques

Le BAC est l'agence statistique pour les pouvoirs publics B assurance automobile en Alberta, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantiques, et R.C. des entreprises en Ontario.

Les **membres associés à part entière** peuvent se procurer des produits statistiques tels que les résultats de l'Industrie pour les branches imposées par les pouvoirs publics et des produits financiers aux mêmes tarifs que les assureurs membres.

... d'affaires publiques

Les **membres associés à part entière** ont accès aux recherches actuelles et futures, de même qu'aux mémoires préparés par le BAC.

Des documents d'intérêt puisqu'ils traitent d'enjeux majeurs, entre autres : la fraude à l'assurance, la concurrence des banques, la tarification en assurance automobile, les catastrophes naturelles et la responsabilité environnementale.

EN OUTRE

Le BAC est également reconnu pour son excellent travail de lobbying en faveur de mesures de sécurité visant à sauver des vies humaines et à prévenir les sinistres, notamment dans les dossiers suivants : permis graduel pour les nouveaux conducteurs, renforcement des codes de sécurité du bâtiment, préparation aux tremblements de terre. En matière de prévention, le BAC participe aussi à de nombreux projets et programmes, entre autres la Coalition canadienne contre la fraude à l'assurance, Info-Crime Inc. et le *National Crime Prevention Council*.

Des exemplaires des bulletins ou autres documents d'information sont disponibles sur demande. Au moment de leur adhésion, les **membres associés** recevront de la documentation incluant les plus récents bulletins et publications du BAC. La cotisation annuelle, selon la catégorie choisie, est détaillée aux tableaux en annexe.

Insurance Bureau of Canada

Bureau d'assurance du Canada

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : (514) 288-1563 \$ Télécopieur : (514) 288-0753

** Représentant des compagnies d'assurance de dommages privées au Canada +*



MEMBRE ASSOCIÉ – Catégories d'adhésion

CATÉGORIES	DOCUMENTATION FOURNIE					COTISATION ANNUELLE
	Bulletins ¹	Quickies	Répertoires	Publications	Études et recherches	
A – Statut individuel	✓	✓	✓	✓	✓	2 500 \$
B – Statut individuel – ajout d'une succursale	✓	✓	✓	✓	✓	500 \$
C – Statut corporatif (association nationale avec son membership)	✓	✓	✓	✓	✓	10 000 \$
D – Statut corporatif (association provinciale avec son membership)	✓	✓	✓	✓	✓	5 000 \$
E-F-G-H – Affaires juridiques	<i>Voir tableau spécifique « Membre associé – Affaires juridiques »</i>					750 \$ à 1 750 \$

¹ Sauf les bulletins statistiques.



BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA
INSURANCE BUREAU OF CANADA

MEMBRE ASSOCIÉ – Affaires juridiques

CATÉGORIES	BULLETINS JURIDIQUES TRANSMIS SELON LA CATÉGORIE DE MEMBRE ASSOCIÉ – AFFAIRES JURIDIQUES															COTISATION ANNUELLE
	LCC ¹	GÉNÉRAL	CANADA	COLOMBIE- BRITANIQUE	ALBERTA	SASKATCHEWAN	MANITOBA	YUKON	TERRITOIRES DU NORD-OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	NOUVEAU- BRUNSWICK	NOUVELLE-ÉCOSSE	ÎLE-DU-PRINCE- ÉDOUARD	TERRE-NEUVE	
E – Canada – toutes régions	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	1 750 \$
F – Provinces de l'Ouest	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							750 \$
G – Provinces de l'Atlantique	✓	✓	✓									✓	✓	✓	✓	750 \$
H – Québec et Ontario	✓	✓	✓							✓	✓					1 250 \$

¹ LCC = *Leading Court Cases* – résumé de causes récentes entendues au Canada qui sont d'intérêt pour l'industrie de l'assurance de dommages (publié trois fois l'an).



BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA
INSURANCE BUREAU OF CANADA

MEMBRE ASSOCIÉ – Demande d'adhésion

1. CATÉGORIES D'ADHÉSION (✓)

MEMBRE ASSOCIÉ À PART ENTIÈRE

- A – Statut individuel
 B – Statut individuel – ajout d'une succursale
 C – Statut corporatif (association nationale avec son membership)
 D – Statut corporatif (association provinciale avec son membership)

MEMBRE ASSOCIÉ – AFFAIRES JURIDIQUES

- E – Canada – toutes régions
 F – Provinces de l'Ouest
 G – Provinces de l'Atlantique
 H – Québec et Ontario

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES – Siège social (EN MAJUSCULES S.V.P.)

Raison sociale complète

Nom, prénom et titre du demandeur

Nom, prénom et titre du récipiendaire des envois du BAC

Adresse complète

Téléphone ()

Télécopieur ()

Courrier électronique

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES – Succursale : catégorie B seulement (EN MAJUSCULES S.V.P.)

Nom, prénom et titre du récipiendaire des envois du BAC

Adresse complète

Téléphone ()

Télécopieur ()

Courrier électronique

Le soussigné demande à adhérer à titre de membre associé du Bureau d'assurance du Canada (BAC), une division du Conseil d'assurance du Canada (CAC), sous la ou les catégories choisies à la case 1 ci-haut. Le soussigné reconnaît et accepte qu'à la suite de l'acceptation de la présente demande d'adhésion à titre de membre associé du BAC : (i) il recevra les publications du BAC ainsi que les informations concernant le BAC et ses activités que le conseil d'administration du CAC peut juger bon de distribuer, toujours selon la catégorie de membre associé, sans avoir toutefois droit d'être convoqué aux assemblées des membres, d'y participer ou d'y voter et sans avoir les autres droits des membres; (ii) il s'engage à verser la cotisation de membre associé, selon la ou les catégories, fixée par le conseil d'administration; (iii) son adhésion comme membre associé ne saurait être utilisée dans la publicité ni pour laisser entendre une approbation de biens ou de services par le BAC ou le CAC sans l'autorisation préalable du CAC; (iv) toute publication et documentation qui lui est transmise par le BAC l'est à titre informatif seulement.

La présente adhésion peut être résiliée par le membre associé ou par le CAC moyennant un préavis écrit de 14 jours, auquel cas la cotisation sera remboursée proportionnellement après déduction d'un droit de résiliation de 10 % du montant de la cotisation annuelle. Les membres associés corporatifs (statuts C et D) sont autorisés à faire circuler à leurs membres la documentation du BAC mais, à cette exception près, toute reproduction (imprimée ou électronique) est interdite.

RETOURNER LE FORMULAIRE DUMENT REMPLI À :

Jacqueline Doucet, adjointe à la Direction générale
BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 600, Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél. : (514) 288-1563, poste 211 Téléc. : (514) 288-4100

Signature du demandeur

Nom et titre en majuscules

Date